

COMMUNE DE GIVORS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2025

Convocation : 13/06/2025

Affichage liste délibérations : 20/06/2025

Conseillers en exercice : 35 PRÉSIDENT : Monsieur BOUDJELLABA

Présents : 30 SECRÉTAIRE : Madame MERIDJI

L'an deux mille vingt cinq, le dix neuf juin à 19 heures, en salle du conseil municipal.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Madame Laurence FRETY ; Monsieur Foued RAHMOUNI ; Madame Dalila ALLALI ; Monsieur Cyril MATHEY ; Madame Nabihia LAOUADI ; Monsieur Loïc MEZIK ; Monsieur Azdine MERMOURI ; Madame Sabine RUTON ; Madame Martine SYLVESTRE ; Monsieur Alipio VITORIO ; Monsieur Benjamin ALLIGANT ; Monsieur Gregory D'ANGELO ; Madame Solange FORNENGO ; Monsieur Tarik KHEDDACHE ; Madame Delphine PAILLOT ; Monsieur Fabrice RIVA ; Monsieur Jean-Yves CABALLERO ; Monsieur Ali SEMARI ; Madame Isabelle FERNANDES ; Monsieur Robert JOUVE ; Monsieur Gaël BON ; Madame Florence MERIDJI ; Monsieur Thomas KUNESCH ; Madame Josiane BONNET ; Monsieur Hocine HAOUES ; Madame Sonia BRAHMI ; Monsieur Abdel YOUSFI ; Madame Dounia MEFTAH ; Madame Yamina KAHOU

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Madame Françoise BATUT a donné procuration à Madame Florence MERIDJI

Madame Zafer DEMIRAL a donné procuration à Madame Dounia MEFTAH

Madame Nathalie BODARD a donné procuration à Monsieur Fabrice RIVA

ABSENTS

Monsieur Jean-Pierre GUENON ; Madame Edwige MOIOLI

DEL20250619_33

TABLEAU DES EMPLOIS

RAPPORTEUR : Laurence FRETY

Il est proposé de modifier le tableau des emplois et des effectifs comme suit :



1ère partie : créations d'emplois

Dans le cadre de l'ouverture d'un nouvel établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) la « Ruche enchantée » à compter du 1^{er} octobre 2025, il convient de procéder à la création des postes nécessaires au fonctionnement de cet établissement, et également pour continuer à améliorer l'offre sur le temps périscolaire de créer des postes de directeur d'accueil de loisirs périscolaire :

Direction	Nombre de postes	Emplois	Cadres d'emplois	Temps de travail
Petite enfance et parentalité – EAJE "la Ruche enchantée"	1	Directeur EAJE	EJE Puericultrice - Infirmière	Temps complet
	1	Directeur adjoint	EJE Puericultrice - Infirmière	Temps complet
	1	Éducateur de jeunes enfants	EJE	Temps complet
	7	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture	Temps complet
	6	Agent de crèche	Adjoint technique	Temps complet
	1	Agent de restauration	Adjoint technique	Temps non complet 80 %
Vie scolaire et périscolaire	4	Directeur d'accueil de loisirs périscolaire	Adjoint d'animation de animateur	Temps complet

2ème partie : Suppressions d'emplois

Direction	Emplois	Cadre d'emplois	Temps de travail
Services techniques	Assistant polyvalent	Adjoint technique	Temps complet
Services techniques	2 agents d'entretien	Adjoint technique	Temps complet

3ème partie : Évolutions d'emplois dans le cadre de recrutements et de mobilités interne

Pour adapter le tableau des emplois en fonction des décisions prises en matière de recrutement/mobilité interne et de réorganisation des services, il est nécessaire de procéder aux modifications suivantes :



TRANSFORMATIONS DE POSTES

Direction	Poste actuel	Poste modifié
Pôle réussite et innovation éducative	<p><u>Intitulé du poste</u> : Coordinateur périscolaire</p> <p><u>Cadre d'emplois</u> : Adjoint administratif (C)</p> <p><u>Temps de travail</u> : Temps complet</p>	<p><u>Intitulé du poste</u> : Chargé de coopération inclusion</p> <p><u>Cadre d'emplois</u> : animateur, moniteur éducateur et intervenant familial (B)</p> <p><u>Temps de travail</u> : Temps complet</p>
Direction des services techniques	<p><u>Intitulé du poste</u> : Agent technique polyvalent</p> <p><u>Cadre d'emplois</u> : Agent de maîtrise (C)</p> <p><u>Temps de travail</u> : Temps complet</p>	<p><u>Intitulé du poste</u> : Responsable logistique</p> <p><u>Cadre d'emplois</u> : Adjoint technique – agent de maîtrise (C)</p> <p><u>Temps de travail</u> : Temps complet</p>
Direction des services techniques	<p><u>Intitulé du poste</u> : Agent espaces publics</p> <p><u>Cadre d'emplois</u> : Adjoint technique (C)</p> <p><u>Temps de travail</u> : Temps complet</p>	<p><u>Intitulé du poste</u> : Agent de maintenance et logistique</p> <p><u>Cadre d'emplois</u> : Adjoint technique (C)</p> <p><u>Temps de travail</u> : Temps complet</p>
Direction des affaires culturelles - médiathèque	<p><u>Intitulé du poste</u> : Directeur adjoint médiathèque</p> <p><u>Cadre d'emplois</u> : Bibliothécaire (A)</p> <p><u>Temps de travail</u> : Temps complet</p>	<p><u>Intitulé du poste</u> : Médiateur culturel, spécialité enfance/petite enfance</p> <p><u>Cadre d'emplois</u> : Adjoint du patrimoine (C)</p> <p><u>Temps de travail</u> : Temps complet</p>

4ème partie : Ouverture d'emplois aux contractuels :

Eu égard aux besoins du service, à la nature des fonctions occupées, et pour faire face à des difficultés rencontrées pour recruter des fonctionnaires sur certains emplois permanents déjà créés, il est proposé d'ouvrir aux contractuels sur la base de l'article L 332-8 2° du Code Général de la Fonction Publique, l'emploi suivant :

Intitulé du poste	Date de création
Coordinateur de la communication – Médiathèque	20 septembre 2018

Vu l'avis favorable à l'unanimité du collège employeur ainsi que l'avis favorable à l'unanimité des représentants du personnel rendu lors du comité social territorial du 10 juin 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :

26 VOIX POUR

7 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE Monsieur RIVA ; Monsieur SEMARI ; Madame BODARD ; Monsieur HAOUES ; Madame BRAHMI ; Monsieur YOUSFI ; Madame KAHOU

DÉCIDE

- D'APPROUVER les modifications du tableau des effectifs et des emplois présentées ;
- DE DIRE que les crédits vont être inscrits au budget de la ville, chapitre 012.

Le maire,

Mohamed BOUDJELLABA

La secrétaire de séance,

Florence MERIDJI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire de Givors dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la présente délibération ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.